



CEAUCE

Le Bulletin

Le Mot du Maire

Les temps ne sont pas aussi doux que nous le souhaiterions, mais la résilience, mot très à la mode en cette période troublée, est manifeste chez les ceaucéens.

J'en veux pour preuve le contenu de ce nouveau bulletin dans lequel s'exprime la motivation des uns et des autres pour participer activement à un avenir collectif constructif alliant développement, innovation et rayonnement.

Certes, la crise sanitaire nous a privé de certaines de nos manifestations habituelles et nous a contraints à modifier notre comportement social, mais, à quelque chose malheur est bon, dit le proverbe et, ainsi, beaucoup d'idées neuves ont surgi dans les esprits et vont aboutir à la réalisation de nouveautés qui, sans aucun doute, nous réjouiront tous.

A tous, donc, haut les cœurs pour que vive Ceaucé.

Michel DARGENT

Octobre 2020

Numéro 158

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020

ETAIENT PRESENTS : Mme BOURREE Marie-France, M. BARBE Bertrand, Mme HAMARD Marie-Laure, MM. RIDEREAU Maxime, POIRIER Jean-Claude, LEROUGE Dominique, Mmes BADEUIL Claire, BOITTIN Anne-Isabelle, HEUVELINE Patricia, MM. EUVELINE Jacques, MORIN Thierry, POUSSIER Tony, Mme LERALLU Marie-Noëlle.

ETAIT ABSENTE ET REPRESENTEE : Mme LECORNU Valérie qui avait donné procuration à Mme BOURREE.
Le conseil a élu pour secrétaire M. Jacques EUVELINE

PRISE EN CHARGE DE FRAIS D'OBSEQUES

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose de par article L 2213-7 que le maire pourvoit à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment sans distinction de culte ni de croyance. La commune est amenée à prendre en charge les frais d'obsèques pour les indigents mais également pour les personnes décédées dont la situation financière ou celle de leur famille ne permet pas de pouvoir acquitter ces frais (article L 2223-27 du CGCT).

Vu la situation financière de l'intéressé,
Vu la nécessité de procéder en urgence à l'inhumation du défunt selon les textes en vigueur,
Vu le devis établi par les Pompes Funèbres Mouchel de DOMFRONT pour un montant total de 2 481.67 € TTC,
Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée par 12 voix pour, 2 abstentions et 1 contre :
- DECIDE de prendre en charge la totalité des frais d'obsèques d'un indigent pour un montant total de 2 481.67 €

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF N°1 2020

Monsieur le Maire explique que cette dépense étant exceptionnelle, elle n'est donc pas prévue au budget primitif 2020 et qu'il y a donc lieu d'avoir recours à une décision modificative de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES

Article 6713 « Secours et dot » + 3000.00 €
Article 022 « Dépenses imprévues » - 3000.00 €
Entendu ces explications, l'assemblée après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 2 abstentions et 1 contre :
- DECIDE de recourir à la décision modificative

APPROBATION DU RPOS 2019 DU SIAEP de PASSAIS

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat d'Eau de Passais, exercice 2019.

- adopte le rapport 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat d'Eau de Passais et charge Monsieur le Maire d'adresser copie de la délibération au syndicat.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION NOMMANT LES DELEGUES AU SEIN DU SIAEP de PASSAIS

Monsieur le Maire explique que les statuts du SIAEP ne prévoyant que la désignation de délégués titulaires, la délibération du 23 mai 2020 doit être modifiée en supprimant les délégués suppléants.

Par conséquent, il est préconisé de reprendre une délibération en ne mentionnant que les délégués titulaires :

- M. Jean-Claude POIRIER et M. Michel DARGENT.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2020

Le support électronique permettant à Monsieur le Maire de signer la comptabilité s'élève à 324 €. Les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants, il y a donc de recourir à une décision modificative de la façon suivante :
Article 2051 « concessions et droits similaires » + 24.00 €
Article 020 « Dépenses imprévues » - 24.00 €

Décision approuvée à l'unanimité.

MISE EN CONFORMITE POUR DEPOTAGE DU CHLO-RURE FERRIQUE ET DECISION modificative N°2 DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un devis de VEOLIA concernant l'achat d'un kit portable de sécurité (douche, lave œil et spray) pour les agents intervenant sur la station d'épuration. Le montant du devis s'élève à 2 980.80 € TTC. Dépense non prévue au budget et la décision modificative suivante s'impose.
Dépenses de fonctionnement : 023 - 3 000.00 €
61523 + 3 000.00 €

Dépenses d'investissement :

Recettes d'investissement :

2315 - 3 000.00 €

021 - 3 000.00 €

INFOS

*DPU : Monsieur le Maire n'a pas utilisé de son droit de préemption sur les propriétés suivantes :

- maison 45 rue de la Gare appartenant à M. et Mme BAKER Anthony
- terrain au 2 la Vérie appartenant à Mme GOUGEON Paulette
- maison au 15 rue de Loré appartenant à M. DUVAL Philippe
- maison au 7 Impasse des Tilleuls appartenant à Mme RIGOUIN Renée

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juillet 2020

ETAIENT PRESENTS : Mme BOURREE Marie-France, M. BARBE Bertrand, Mme HAMARD Marie-Laure, MM. RIDEREAU Maxime, POIRIER Jean-Claude, LEROUGE Dominique, Mmes BADEUIL Claire, BOITTIN Anne-Isabelle, HEUVELINE Patricia, MM. EUVELINE Jacques, MORIN Thierry, POUSSIER Tony, Mme LERALLU Marie-Noëlle.

ETAIT ABSENTE ET REPRESENTEE : Mme LECORNU Valérie qui avait donné procuration à Mme BOURREE.

Le conseil a élu pour secrétaire Mme Marie-France BOURREE

ACHAT D'UNE PARTIE DE PARCELLE APPARTENANT A M. PAUL FOURRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création du réseau d'assainissement rue de Cigné ainsi que d'un poste de refoulement. La maîtrise d'œuvre a été confiée à LA SOGETI.

Le terrain retenu rue de Cigné, d'une vingtaine de mètres carrés appartient à M. Paul FOURRE de BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité :

- DECIDE de se porter acquéreur d'une partie de la parcelle cadastrée ZO 17, pour 20 m² environ,
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien les transactions avec M. Paul FOURRE, propriétaire de ladite parcelle,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte et tout autre document à intervenir,
- PRECISE que les frais d'acte notarié ainsi que les frais de géomètre seront à la charge de la commune.

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DU SYNDICAT « AGENCE DE GESTION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE » AGEDI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DESIGNER Madame Marie-France BOURREE, 1^{ère} adjointe, domiciliée à CEAUCE, comme déléguée de la commune de CEAUCE au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.DI conformément à l'article 10 des statuts.

- AUTORISE Monsieur le maire à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

PROJET D'AMENAGEMENT INTERIEUR DE L'ETAGE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 24 juin 2020 notamment la discussion sur l'aménagement de l'étage de la mairie devant servir à créer un bureau pour les adjoints et une salle de réunion pour les commissions.

Le montant total des travaux s'élève à 27 013.74 € TTC et 22 511.36 € HT.

Après discussion et en avoir délibéré, l'assemblée par 14 voix pour et 1 contre :

- DECIDE de réaliser les travaux d'aménagement de l'étage de la mairie,
- PRECISE que la dépense sera prévue au budget 2021.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE SPECIALE DU MAIRE AU PRESIDENT DE LA CDC ANDAINE-PASSAIS

Monsieur le Maire explique que le transfert des pouvoirs de police spéciale des communes aux EPCI est automatique en fonction des domaines de compétence de l'EPCI : assainissement, collecte des déchets ménagers, voirie, habitat... (article L5211-9-2 CGCT)

L'assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de conserver les pouvoirs de police du Maire et s'oppose donc au transfert de ceux-ci au Président.

APE LANCELOT DU LAC

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le mardi 22 septembre. A cette occasion un point sur l'année précédente a été fait, le bilan est positif car de nombreuses actions ont connu un réel succès sur 2019-2020. Un nouveau bureau a été élu :

Membres : **Co-présidents** : Anthony Forget et Anne-Isabelle Boittin

Secrétaire : Léa Féret

Trésorière : Violaine Joubin

Vice-Trésorière : Charlène Poussier

Membres actifs : Christelle, Elise, Maxime, Vanessa, Valérie D, Valérie H, Aurélie.

Lors de cette réunion, beaucoup d'idées ont fusés, la motivation des parents fait plaisir à voir et promet de beaux projets en perspectives...

Actions prévues 2020-2021 : Pot d'accueil rentrée (qui a dû être annulé); Vente de Chocolats et paniers gourmands pour les fêtes de fin d'année; Vente de Sapin en bois sur décembre ; Déjeuner aux tripes en février (à emporter ?); Vente de brioches et chocolats au printemps ; Vente d'objet avec le logo de l'APE (en cours de réalisation par les élèves); Kermesse

Cette année, il va falloir être inventif pour palier à la crise sanitaire, ventes à emporter, sur catalogue, évènements à distance !



L'équipe est en construction, n'hésitez pas à nous rejoindre, participer à nos actions !

L'APE Lancelot du Lac



tion,
joindre

Ecole Lancelot du Lac

Ecole en musique

Lundi 28 septembre, nous avons eu la visite de Irène Burlot et Bruno Fusi, professeurs de musique pour l'association de l'ACLAPA. Ils sont venus nous interpréter plusieurs morceaux et nous présenter trois instruments : le saxophone, la flute traversière et la clarinette.



Les élèves de CE2/ CM1/ CM2

Ecole Jeanne d'Arc

2020 – 2021 : Quelques dates qui vont ponctuer ce début d'année

LA CULTURE LITTÉRAIRE POUR TOUS

Cette année, tous les élèves de l'école auront de nouveau la chance d'avoir trois séances à la médiathèque, avec un temps de lecture offerte sur place et l'emprunt d'un livre par élève. Les livres sont ensuite échangés au sein de chaque classe pour augmenter l'accès à la littérature.

Pour les plus jeunes, ce sont des albums théâtralisés pour le plus grand bonheur des enfants.

Merci pour ces temps d'accueil de qualité, toujours très attendus.

Saison Jeune Public 2020/2021

L'école Jeanne d'Arc est inscrite depuis de nombreuses années aux spectacles organisés par le Conseil Départemental de l'Orne.

Ceci permet à tous les élèves de maternelle et primaire de se rendre trois fois dans l'année au théâtre de Domfront.

Les premières séances auront lieu en janvier pour les élèves de CP/CE1 avec « la Belle au bois dormant » Puis « Que du beau linge » pour les cycles 1 et « Né quelque part » pour les cycle 3, en février.

LA MUSIQUE S'INVITE A L'ECOLE

Tous les élèves de l'école auront la chance d'accueillir un intervenant en musique qualifié un jeudi sur 2 à partir de janvier.

Une séance pour chaque classe est organisée. Un apprentissage structuré autour du rythme, de la voix, des percussions, de l'écoute d'instruments est ainsi offert aux élèves. Un projet autour des cinq continents permettra d'apprendre des chants traditionnels du monde entier.

De plus, ils découvriront prochainement la clarinette grâce à la venue à l'école de 2 musiciens qui les initieront à cet instrument.

LA SEMAINE DU GOUT

La classe maternelle travaille sur le thème de la pomme. Pour illustrer et prolonger ce travail, les élèves vont tester leurs papilles lors de la semaine du goût : ils pourront faire la découverte de nouvelles saveurs et mettre à l'épreuve leur capacités à les mémoriser et à les reconnaître à l'aveugle lors de la dégustation de petites crêpes...saveurs sucrées, salées, acides, amères.

LA SEMAINE DES SCIENCES

Cette année encore, l'école marquera la semaine des sciences en proposant aux élèves des classes de Petite Section au CM2 des ateliers

scientifiques sous un angle très différent comme l'

écriture invisible au citron et technique de révélation de l'écriture par réchauffage de la feuille.

NETTOYONS LA NATURE

Enfin, tous les enfants ont participé **vendredi 25 septembre**, à l'opération

« Nettoyons la Nature »

Celle de la 23ème édition, en 2020. Chaque année, ce sont des centaines de milliers de volontaires de tous âges qui agissent concrètement en faveur de l'environnement, en nettoyant des sites urbains ou naturels dégradés par des déchets.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser les élèves aux comportements irresponsables et irrespectueux, de comprendre l'impact de nos déchets sur la nature et d'effectuer un geste concret pour la protection de l'environnement.

Nous avons à disposition des gants, des sacs et des tee-shirts, des masques, et les consignes de sécurité avaient été apprises dans les classes.

Organisation de la manifestation : L'après midi à partir de 13 h30,

nous avons fait le ramassage sur la cour de l'école, ensuite aux abords de l'école, sur les petits chemins alentours puis sur le chemin qui mène au plan d'eau.

Pour les récompenser, les enfants ont partagé ensuite un bon petit goûter : merci à eux pour leur participation active.





Quelques nouvelles du collège René Goscinny...

Les élèves du collège René Goscinny ont fait leur rentrée depuis le 1^{er} septembre. Rentrée avec l'application des gestes barrières dont le port du masque pour tous, mais rentrée qui a permis à tous les membres de la communauté éducative et à tous les élèves de se retrouver dans des conditions d'accueil quasi normales. De nouveaux également enseignants sont arrivés : Monsieur HILMI en Histoire Géographie, Monsieur JOUIN en technologie, Monsieur SIOLY en Lettres Classiques.

Les élèves peuvent par ailleurs bénéficier depuis cette d'une option linguistique en espagnol en LV2 dès la classe de 6^{ème}. Grâce à l'implication des enseignants d'EPS Mme GIGAN et Monsieur RIDEREAU, une offre complète est proposée aux élèves en dehors des heures de cours : UNSS VTT, équitation et une section sportive football qui recrute de plus d'élèves avec le support d'un entraîneur agréé Monsieur THOMAS. 2 séances d'entraînement sont ainsi proposées le mardi soir et le jeudi soir en alternance sur Passais et Céaucé. Une convention avec La Fédération Française de Football est à l'étude pour poursuivre le développement de la section.

Sous réserve de l'évolution du sanitaire actuel, plusieurs projets sont maintenus pour la fin de l'année : collégiens au cinéma pour toutes les classes, participation des 3^{ème} au forum des métiers de Flers, navettes hebdomadaires sur les niveaux 4^{ème} et 5^{ème} entre les deux sites de Céaucé et de Passais les mardi et jeudi, intervention en novembre auprès des 3^{ème} du Colonel Tioulard auprès des 3^{ème} sur la défense Nationale et le Service National Universel en partenariat avec la Mairie de Céaucé, reconduction de l'engagement du collège dans le concours de nouvelles avec la médiathèque.

A noter enfin, l'implication des élèves dans le projet du « bien vivre ensemble » sur lequel est engagé le collège depuis plusieurs années : dispositifs de médiations entre élèves, engagement dans la démarche de développement durable avec des élèves à l'initiative d'actions dans le secteur du recyclage (récupération des stylos usagers, partenariat à venir avec l'association « bouchons d'amour »).

Nous comptons enfin sur un engagement des parents, notamment par leur adhésion à l'Association des Parents d'Elèves (APE) pour développer d'autres initiatives et partenariats sur la thématique du bien-être à l'Ecole.

A bientôt pour la suite de nos aventures...



Section Football au Collège René Goscinny

La **section football** du **collège René-Goscinny de Ceaucé – Passais (Orne)** est ouverte pour la deuxième année consécutive. Elle compte 23 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, encadrés par les deux professeurs d'EPS de l'établissement, Manon GIGAN et Maxime RIDEREAU, également par Stéphane THOMAS animateur titulaire d'un BEF (Brevet d'entraîneur de football) mis à disposition par la **CDC Andaine/Passais**.



Equipe 6^{èmes}/5^{èmes}

Créer du lien

Ces apprentis footballeurs participent aux entraînements de leur club et à ceux dispensés au sein de la section, à l'extérieur ou en salle, le jeudi à Passais jusqu'au vacances de 19 Février et à Ceaucé, du 19 Février jusqu'à la fin de l'année scolaire. La section remercie le président du club de PASSAIS, Alain GOSSELIN, ainsi que le président du club de CEAUCE, Bernard REBULARD, pour leur étroite relation. L'objectif est de créer du lien entre le club de foot et le collège.

A leur programme : des mises en situations, approfondissement des techniques et tactiques pour améliorer leur jeu et essayer de développer un état d'esprit au sein d'un groupe classe.

Au cours de l'année scolaire, les élèves vont rencontrer les autres sections football de l'Orne et pourront se qualifier pour des compétitions départementales, académiques voire nationales.

Association Sportive du Collège René Goscinny



L'AS du collège permet aux élèves de pratiquer une activité physique et sportive régulière tous les mercredis après-midi. Ces activités sont encadrées par Manon GIGAN sur le site de PASSAIS et par Maxime RIDEREAU sur CEAUCE.

Depuis le début de l'année ils ont découvert de nombreuses activités:



Basket
Compétition

Badminton à DOMFRONT



Sortie VTT

Equitation

La tombola d'Art et Jardin remporte un vif succès

Après l'annulation de l'édition 2020 liée au covid, l'équipe d'Art et Jardin avait décidé de maintenir la tombola. Au total, ce ne sont pas moins de 600 tickets qui ont été vendus. Vendredi 2 octobre était venu l'heure des résultats. Jade et Oscar, petites mains innocentes ont procédé au tirage. 29 lots achetés chez une partie des exposants d'Art et Jardin étaient à gagner, parmi lesquels des produits locaux, des paniers garnis ou encore des bons d'achats. C'est ainsi que s'est achevée cette édition un peu particulière d'Art et Jardin. Toute l'équipe remercie les commerçants de Ceauce mais aussi tous ceux qui ont contribué à la vente de tickets, et donne rendez-vous le dernier dimanche de septembre 2021 pour une édition plus « classique » d'Art et Jardin.

SARL Amédée
Entreprise de travaux publics et agricoles

Clait: 06.88.66.35.97
Xavier: 06.26.46.32.19

Les Bas Echalliers
61330 Céauce

Email: brigitte-amedee@orange.fr
02.33.30.31.48

maçonnerie
construction neuve et restauration

**philippe
BRODIN**

61330 CEAUCE
TEL : 02.33.30.12.14

**Christophe
DESROCHERS**

Boulangerie - Pâtisserie
18, place du marché
61330 CEAUCE
Tél : 02 33 38 34 76

CULTURE ET LOISIRS HISTOIRE DE CEAUCE

Par Jean-Claude Poirier

En ce début du 21^e siècle, nous ne cessons de nous plaindre des contraintes réglementaires qui régissent notre vie au quotidien. Mais qu'en était-il au milieu du 19^e siècle ?

En son chapitre 1^{er} du titre II, la loi du 18 juillet 1837 fixait les attributions des maires et des conseils municipaux. Comme de nos jours, le maire, placé sous l'autorité de l'Administration supérieure, était chargé de la publication et de l'exécution des lois et des règlements.

Ainsi, lors de la séance du Conseil municipal du 1^{er} juillet 1849, vu les lois des 24 août 1790, 22 juillet 1791 et 18 juillet 1837, est arrêté ce qui suit :

Concernant les boulangers :

Art 1 - Il est enjoint aux boulangers domiciliés dans la commune de Ceaucé, ainsi qu'à ceux des autres communes qui viendraient y vendre du pain, de se conformer pour prix de chaque qualité à la taxe qui sera arrêtée par nous chaque semaine.

Art 2- Les boulangers prendront à la mairie toutes les semaines un exemplaire de la taxe qu'ils tiendront constamment affichée dans l'endroit le mieux apparent de leur boutique.

Art 3-Tout boulanger devra avoir une marque portant l'initiale de son nom pour être appliquée sur les pains avant d'être mis au four.

Art 4 - Le comptoir sera toujours garni de balances et des poids formant l'assortiment obligatoire pour les professions de boulanger. Ces boulangers et ces poids seront dûment vérifiés et poinçonnés.

Art 5- Les boutiques devront toujours être suffisamment garnies de pain fabriqué pour répondre au besoin de la population.

Art 6 - Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux dûment établis et poursuivis devant les tribunaux compétents.

Art 7- Les boulangers n'emploieront dans la fabrication de leur pain que de la farine de bonne qualité, le pain devra être bien conditionné, bien cuit et de poids pour lequel il sera vendu, on ne pourra en débiter à un autre poids qu'à celui de six, trois, deux, un kilo cinq cents et deux cent cinquantes grammes.

Concernant la petite voirie :

Art 1- Il est défendu d'exposer ou de jeter sur la voie publique des objets qui seraient nuisibles par leurs chutes ou pour exhalaison insalubre; cette défense s'applique également aux débris de bouteilles et fragments de verre.

Art 2 - On ne pourra sans l'autorisation municipale déposer sur la voie publique aucun bois,

matériau ou autre objet qui diminuerait la liberté de la circulation ou la sécurité des citoyens, tout dépôt autorisé devra être éclairé la nuit, enlevé dans le délai prescrit par l'autorisation. Comme aussi exposer en vente diverses marchandises.

Art 3 - Il est défendu aux bouchers de tuer aucune bête malade, de débiter aucune bête morte naturellement et de tuer les veaux en dessous de l'âge de 10 jours.

Art 4- Il est défendu à tout débitant de boissons d'en vendre ou débiter qui soient gâtées, falsifiées ou nuisibles.

Art 5- Il est défendu à tous cavaliers, marchands ou loueurs de chevaux et à tous voituriers de faire courir leurs chevaux et voitures dans les rues et places publiques et de les y abandonner.

Art 6- Lorsque des animaux atteints de la rage auront été signalés dans la commune, les possesseurs seront tenus de les tenir à l'attache et de les tuer si l'autorité municipale juge cette dernière mesure utile.

Art 7- Défenses sont faites à tous serruriers de faire l'ouverture d'aucune porte ou meublé sans l'ordre ou en l'absence du propriétaire.

Art 8- Toute exposition, distribution de chansons, pamphlets, figures ou images contraires aux bonnes mœurs, seront prohibées, il est également défendu de chanter des chansons obscènes, soit sur la voie publique ou de manière à être entendues.

Art 9- Il est défendu aux aubergistes, cabaretiers, cafetiers et débitants de boissons de donner à boire ou à manger, ou laisser jouer chez eux après neuf heures du soir excepté les jours de fêtes nationales ou assemblées patronales où ils pourront tenir leur maison ouverte une heure plus tard. Néanmoins, les voyageurs qui se présenteraient pour coucher seront reçus à toutes heures. Toutes les personnes autres que ces dernières qui seraient trouvées dans les maisons sus dites après ce délai encourraient les mêmes peines que les aubergistes, cabaretiers ou cafetiers.

Art 10- Les aubergistes et logeurs seront tenus d'inscrire sur un registre paraphé par nous, les noms, qualités et la date d'entrée et de sortie de ceux qui coucheront chez eux, même une seule nuit, de représenter ce registre toutes les fois qu'ils en seront requis par nous ou par tout officier de police.

Art 11- Chaque jour de dimanche de fête, de foire ou de marché, les débiteurs devront éclairer l'entrée de leur maison jusqu'aux heures indiquées par l'article 9.

Art 12- Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux dûment établis et poursuivis devant le tribunal compétent.

A suivre...



ASSOCIATION FAMILLES RURALES, Centre de Loisirs de CEAUCE

Une directrice Gaëlle HAMARD et son équipe d'animation : Ema BOULANT, Lise CORDON, Maxime PESCHET, Kilian ENTERLE, Lison DABOUX, Camille HAMARD. Aidés par cinq bénévoles : Léane C., Laura, Wendy, Madisson, Léane G.

Du 6 juillet au 31 juillet 2020, le centre de loisirs a accueilli 49 enfants, âgés de 4 à 12 ans. Cette année encore, vous avez pu voir des groupes d'enfants traverser le bourg pour se rendre au plan d'eau, au gymnase, chez les commerçants...

Au programme, le matin ; activités manuelles dans les locaux de l'école Lancelot du Lac. L'après midi : de nombreux jeux autour du plan d'eau, au gymnase... une imagination débordante pour le plaisir des enfants...

Cette année, en raison du contexte sanitaire, nous avons profité des atouts de la Commune et de ses alentours pour proposer aux enfants des sorties appropriées en fonction des règles sanitaires et des mesures de distanciation imposées par le protocole gouvernemental et la DDCSPP.

Chasses aux trésors, séance d'escalade, de tir à l'arc, médiathèque, pédalos, mini-golf, descente en rappel du viaduc de Clécy, sortie VTT, ... etc, les enfants étaient bien occupés.

Malheureusement, aucun mini-séjour n'a pu être organisé et nous avons été contraints d'annuler le repas de fin de centre qui permet à tout le monde de se retrouver pour partager un moment convivial. Ce n'est que partie remise...

Le thème 2020 était « LE CINEMA » avec 1 sous-thème par semaine (de cape et d'épée, agents secrets, science-fiction et documentaires) : 4 semaines bien remplies pour les enfants et les animateurs...

Le centre, c'est aussi des heures de préparation par la Directrice et tous les animateurs (trices) et bénévoles qui, cette année encore, ont trouvé de nouvelles activités, des nouveaux jeux... dont les enfants ne se lassent pas.

MERCI à TOUTE L'EQUIPE !

Merci à la Mairie qui permet à l'association d'organiser ce centre en laissant l'accès aux locaux, et pour l'aide matérielle....

Merci à la Communauté de Communes Andaine-Passais pour l'octroi de la subvention qui permet le fonctionnement du centre.

Ce centre n'existerait pas non plus ...sans l'association Familles Rurales

alorsMERCI aux bénévoles de l'association qui s'investissent pour le centre de loisirs :

Delphine NOEL (Présidente), Elodie CORVEE (vice-présidente), Lucie DELANGLE (Trésorière), Céline TABURET (Secrétaire), Fanny DURAND-FLANDRIN (secrétaire adjointe), Marina CHAPONNAIS, Aline RETOURS, Christelle HEUVELINE (Membres).



Toutes personnes intéressées pour

rejoindre l'équipe est la bienvenue.

L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES de CEAUCE

mail : famillesrurales61330@orange.fr

CEAUCE VILLAGE LUMIERES

Cette année encore, les nombreux bénévoles de notre association s'emploient activement à la préparation des illuminations de fin d'année. Pour cause de pandémie, le marché de Noël n'aura pas lieu mais des animations de remplacement sont à l'étude pour les weekends du 12 et 19 décembre. Par ailleurs, pour le plaisir des yeux des grands et des petits, des nouveaux motifs viendront s'ajouter aux décorations habituelles. Nous vous donnons donc rendez-vous en cette fin d'année pour déguster crêpes et cidre chaud et profiter des mille et une lumières qui, depuis plusieurs années au mois de décembre, transforment notre petite cité rurale en « Ville lumière ».



Félicitations aux gagnants de notre tombola qui s'est déroulée
du 6 au 19 juillet 2020

Mme Rébulard Chantal Sept Forges

Mr Piednoir J.Claude Chantrigné

Mr Brodin J.Claude Ceaucé

Mme Truffault Josiane Loré

**Prochain rendez-vous avec vos commerçants et artisans participants pour la
quinzaine commerciale**

du 1 au 15 décembre 2020

Poiré et cidre fermier



Laurent et
Thierry
HAMARD
La Sébaudière
CEAUCE
☎ 02 33 30 88 41

**HEUVELINE
Stéphane**

Plâtrier/Carreleur
isolation/cloisons sèches

13 rue des Aunais
61330 CEAUCE

02 33 66 81 98
06 73 50 74 50

baboune6118@orange.fr



**LAURENT
MICKAEL**

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
mickael.laurent61330@gmail.com

ZONE ARTISANALE
ROUTE DE DOMFRONT
61330 CEAUCÉ

09 63 56 10 58

06 72 48 14 20

ARTISAN **ARTIPÔLE**



Paroisse Saint Sauveur en Domfrontais

MESSES DU MOIS D'OCTOBRE 2020

Samedi	3 Octobre	10 Octobre	17 Octobre	24 Octobre
ST FRONT	18H	18H	18H	18H
Dimanche	4 Octobre	11 Octobre	18 Octobre	25 Octobre
CHAMPSE-CRET		10H30		
LONLAY			10H30	
SAINT JULIEN	10H30	De foi 10H30	10H30	Messe unique- Rentrée du Pôle 10H30
ST BÔMER			10H30	
CEAUCE	10H30			

MESSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2020

Samedi	31 Octobre	7 Nov	14 Nov	21 Nov	28 Nov
ST FRONT	18H	18H	18H	18H	18H
Dimanche	1er Nov	8 Nov	15 Nov	22 Nov	29 Nov
CHAMPSE-CRET			10H30		
LONLAY				10H30	
SAINT JULIEN	10H30	10H30	Confirmation 10H30	10H30	1er D Avent Messe unique 10H30
ST BÔMER	10H30				
CEAUCE		10H30			
Lundi	2 Nov Messe des Defunts				
SAINT JULIEN	10H30				

MESSES DU MOIS DE DECEMBRE 2020

Samedi	5 Décembre	12 Décembre	19 Décembre
ST FRONT	18H	18H	18H
Dimanche	6 Décembre	13 Décembre	20 Décembre
CHAMPSE-CRET			10H30
SAINT JULIEN	10H30	10H30	10H30
ST BÔMER	10H30		
CEAUCE		10H30	

Amicale des pêcheurs de CEAUCE

L'ouverture habituelle de la pêche au plan d'eau n'ayant pu avoir lieu comme d'habitude, le week-end de Pâques en raison du coronavirus, nous avons décidé de la reporter en attendant la fin de l'épidémie. Ayant attendu le dernier moment, l'ouverture a été fixée au 27 juin et le bureau de l'Amicale ainsi que des bénévoles se sont réunis le samedi 20 juin afin de faire du nettoyage autour du plan d'eau sachant que la végétation était devenue dense pendant la période de confinement.

Les promeneurs habituels autour du plan d'eau nous ont félicités pour le travail accompli ainsi que pour la visibilité redonnée à la passerelle (financée et installée par l'amicale des pêcheurs depuis de nombreuses années).

Notre plan d'eau est reconnu et apprécié par de nombreuses personnes de Ceaucé et d'ailleurs pour sa beauté, son accessibilité et sa praticité pour la pêche.

La saison ayant commencée bien plus tard que prévue cette année et comme la météo est plutôt clémente, nous prolongeons la saison en autorisant de pêcher tous les jours de 8 h 00 à 19 h 00 jusqu'au lundi 19 octobre inclus puis nous prévoyons une réouverture au printemps 2021 si la situation sanitaire le permet.

Bonne fin de saison à tous nos pêcheurs et promeneurs et venez toujours aussi nombreux.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE CEAUCE

« Unis comme au front »

Fidèles à la devise fondatrice de l'UNC, la section de Ceaucé se réunira le 11 novembre au monument aux morts pour rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour défendre la France, ses valeurs et son territoire et dont nous avons le devoir de transmettre la mémoire.

A l'issue de la cérémonie, nous resterons unis de façon conviviale et partagerons notre banquet habituel, sous réserve de mesures sanitaires qui le permettent.

Le 5 décembre, nous nous réunirons à nouveau pour rendre un hommage particulier à ceux qui sont morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

Cette année, il appartient à Ceaucé d'organiser la cérémonie communautaire en principe le dimanche le plus proche du 5 décembre qui serait donc le 6, à moins de contraintes particulières.

Pour mémoire, l'UNC rappelle que les cérémonies du 5 décembre, fixées par le décret du 23 décembre 2003, ne visent pas à commémorer une date quelconque mais, loin de toute polémique, à unir le monde combattant dans l'hommage rendu aux morts pour la France en Afrique du nord entre 1952 et 1964.

A noter.

En collaboration avec le réseau intercommunal des médiathèques, l'UNC de Ceaucé organise deux événements en novembre prochain :

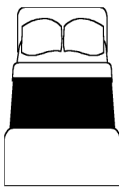
Le 7 novembre, à la salle de convivialité, le Colonel Duprez, Délégué départemental du Souvenir Français, interviendra sur le thème de la guerre de 1870 dans notre région.

Le 17 novembre, au collège, le Colonel Thieulart, Délégué Militaire Départemental, interviendra sur le thème de la Défense nationale, ses fondements, son organisation, ses moyens et la participation des citoyens.

TRAVAUX AGRICOLES - TERRASSEMENTS
TRANSPORTS - ÉLAGAGES
ENVIRONNEMENT

SARL
HERBAUDEAU & DESNEUX
Loïc & Christian

61330 CEAUCE - Tél. 02 33 38 30 78

 **LE LIT DOUILLET**
neuf et réfection
artisanale

Matelas laine
Sommier sur mesure
Fauteuil



La Barre 61330 CEAUCE ☎02 33 38 95 17

GUY BERMOND
ARTISAN MENUISIER
BATIMENT ET AMEUBLEMENT
NEUF ET RENOVATION

L'HOTELLERIE 61330 CEAUCE

TEL. 02.33.38.18 69 PORT. 06.87.15.94.64
N°Siret : 493 181 937 00019

Club Olympique Céaucéen



Le club a tenu son assemblée générale (qui n'avait pas pu avoir lieu en juin) le samedi 5 septembre. Le compte rendu est paru dans la presse locale (ouest-France et Publicateur).

La saison 2020 - 2021 est commencée depuis début septembre avec toutes les conditions sanitaires imposées par le COVID 19. Les clubs doivent tenir à jour à chaque match le listing des joueurs et dirigeants du club et des adversaires. L'accès au stade est subordonné au port du masque et ça n'est pas toujours facile de le faire comprendre aux spectateurs.

Coté sportif, l'équipe A a fait 2 tours de Coupe de France, éliminée par Boucé. A l'occasion de cette rencontre Yannick POUSSET, artisan maçon à Céaucé, a offert un ballon du match au club. Merci à lui de prendre part à la vie du C.O.Céaucé.

Les championnats seniors ont également repris ;



l'équipe 1A a disputé 2 matchs (1 victoire et 1 match nul), l'équipe 1B en a joué 3 (1 victoire et 2 défaites) et l'équipe 1C un seul match avec une victoire.

Les équipes de jeunes reprendront la compétition le 3 octobre.

Les entraînements pour les seniors et U18 ont lieu le vendredi à **19h15** au stade de Céaucé.

Pour les tout petits (**enfants nés en 2014 et 2015**) l'entraînement a lieu à Céaucé le lundi de **17h à 18h15**. On peut s'inscrire pour prendre une licence pendant ce créneau.

Pour toutes les autres catégories de jeunes les entraînements ont lieu le mercredi après-midi à St Fraimbault :

14h00-15h15 : U6-U7 (enfants nés en 2014 et 2015) et U8-U9 (enfants nés en 2012 et 2013)

14h15-15h45 : U10-U11 (enfants nés en 2010 et 2011)

16h00-17h30 : U14-U15 (enfants nés en 2006 et 2007) et U16 disponibles et volontaires.

16h15-17h45 : U12-U13 (enfants nés en 2008 et 2009)

Pour la catégorie **U16-U17-U18**, des entraîne-

ments sont programmés le vendredi soir à partir de 19h à Saint Fraimbault pour ceux qui le peuvent.

N'ayant pu organiser son traditionnel concours de Pétanque le lundi de Pentecôte le C.O.C en organise un le samedi 10 octobre. On espère que les adeptes des boules viendront participer.

De plus afin d'assainir les finances le club proposera un calendrier pour l'année 2021. Merci à tous de réserver un bon accueil aux joueurs et dirigeants qui vous le proposeront.

On envisage un déjeuner aux tripes à la salle communale le 31 janvier si les conditions sanitaires le permettent.

Infos

Lors de l'assemblée générale il a été décidé de créer une équipe senior féminine la saison prochaine. Ceci est le résultat de plusieurs demandes formulées près de joueurs et dirigeants. Les futures joueuses sont invitées à se faire connaître dès cette saison.

Le site du club :

<http://clubolympiqueceauceen.sportsregions.fr/>

La page facebook du club

<https://www.facebook.com/ceaucefoot/>

Les résultats chaque week-end

<https://footorne.fff.fr/recherche-clubs/?scl=4128&tab=resultats>

Convocations équipes de jeunes

<https://cocvar.sportsregions.fr/>



Mercerie~Bonneterie
MAISON
FAUCHEREAU
7, rue de la GARE
61330 CEAUCE

Entreprise de MAÇONNERIE



Thierry MORIN
02 33 38 69 52
27 rue d'Ambrières - 61330 CEAUCE

Les nouvelles cartes sont arrivées !!!

Vous êtes déjà lecteur à la médiathèque ou vous souhaitez le devenir ??? C'est le moment où jamais. VENEZ à la médiathèque (Ceaucé, Couterne, Juvigny, La Chapelle ou Passais pour vous inscrire ou vous réinscrire !

En vous (ré) inscrivant, vous recevrez une nouvelle carte utilisable dans les 5 sites.

Vous pourrez ainsi emprunter :

- ♣ 5 livres
- ♣ 5 magazines
- ♣ 5 CD
- ♣ 1 vidéo
- ♣ 1 jeu par famille

A partir du 22 juin

HORAIRES D'OUVERTURE	CEAUCÉ	COUTERNE	JUVIGNY	LA CHAPELLE	PASSAIS
LUNDI			16h-18h30		
MARDI			16h-18h30	14h-18h30	11h-12h 15h30-17h30
MERCREDI	16h-18h	15h-17h	14h-18h	10h-12h30 13h30-18h	15h30-18h30
JEUDI	10h30-12h30	16h-18h			
VENREDI	16h30-18h30	15h30-17h30		14h-19h	
SAMEDI	10h-12h	10h-12h		10h-12h30	10h-12h
CONTACT	Place de l'Eglise 02 33 66 79 48	Rue Alexis Barré 02 33 37 01 13	Rue de la Mairie 02 33 30 74 68	21, Rue de Domfront 02 33 96 44 97	Rue de Bretagne 02 33 64 90 63

GRATUIT et OUVERT A TOUS

catalogue en ligne

Pour découvrir les documents disponibles,

RDV pour de belles ANIMATIONS !!!!

PROGRAMME d'animations
 en médiathèques

octobre 20

gratuit ouvert à tous

JEUDI 8

20h Passais
Atelier créatif "mon petit jardin d'automne"
Venez créer avec Annabelle Margerie votre jardin d'automne.
Sur inscription : 02.33.38.88.20

Dès SAMEDI 10

4 sites pour 4 expositions autour de la seconde guerre mondiale !

« 39-45 : Ceaucé parle au passé » par Natan Chevrier - Ceaucé

« Le rôle de la résistance pendant la bataille de Normandie* » - Couterne

« Orne, été 1944. Le prix de la liberté* » - Juvigny

« Les murs ont la parole. Affiches de guerre* » - Passais

* expositions prêtées par la direction des archives et du patrimoine culturel de l'Orne

MARDI 27

11h00 BÉBÉS lecteurs Juvigny
Des histoires pour les tout-petits racontées par Alice Colin et Thierry Tohier

JEUDI 29

11h00 BÉBÉS lecteurs Couterne

JEUDI 29

20h Atelier fabrication d'un herbier Passais
Avec Mathilde Collet, Chargée d'études au Parc naturel régional Normandie-maine, découvrez l'art de l'herbier.

SAMEDI 31

10h30 Les rdv de gens Passais
Café-échanges autour de vos lectures en compagnie de Jean Bretagne.

GRATUIT et OUVERT A TOUS
sur inscription pour certaines animations
(02.33.38.88.20)

FOCUS sur la guerre 39-45

39-45
 4 EXPOSITIONS dans les médiathèques
 10 OCT. 20 NOV.
 gratuit et ouvert à tous

Ceaucé

39-45 : Ceaucé parle au passé
exposition réalisée par Natan Chevrier

Couterne

Le rôle de la résistance pendant la bataille de Normandie
exposition prêtée par la direction des archives et du patrimoine culturel de l'Orne

Juvigny

Orne, été 1944. Le prix de la liberté
exposition prêtée par la direction des archives et du patrimoine culturel de l'Orne

Passais

Les murs ont la parole. Affiches de guerre
exposition prêtée par la direction des archives et du patrimoine culturel de l'Orne

Ceaucé

SAMEDI 7 NOVEMBRE
10h-12h30

"Moments d'histoire"

- 14h - Visite de l'exposition "39-45 : Ceaucé parle au passé" par Natan Chevrier
- 14h30 - Présentation du monument aux morts de Ceaucé
- 15h - Rencontre avec le Colonel Duprez autour de la guerre 1870 - école communale

en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants

Renseignements et réservations
rim@ccandainepassais.fr

Retrouvez nous sur Facebook !

Communauté de Communes Andaine-Passais



27 800 ouvrages 3 100 CD 130 jeux
2 300 vidéos 74 abonnements



5 sites près de chez vous...

Ceaucé 02.33.66.79.48

Couterne 02.33.37.01.13

Juvigny 02.33.30.74.68

La Chapelle

A très vite en médiathèque...

A.C.M Multi-sites Passais-Céaucé

Accueil Collectif de Mineurs



Vacances Toussaint 2020

Du 19 au 30 octobre 2020



« Cà bouge »

à partir de 4 ans



RÉOUVERTURE DE L'ACM MULTI-SITES
Retrouvez-nous à Passais (à la salle multiculturelle)
et à Céaucé (à l'école Lancelot du Lac).



Communauté de Communes

Andaine-Passais



Semaine 1 : Du lundi 19 au vendredi 23 octobre



Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Jeux sportifs collectifs au gymnase : Thèque, gamelle, etc. Activités manuelles ou stage sportif*	Equitation au Haras des Perchers : (Priorité aux – de 7 ans) Atelier cuisine, activités manuelles ou stage sportif*	Parcours du warrior, activités manuelles <i>Herbier des sorciers</i> avec Mathilde du Parc Normandie-Maine ou stage sportif* : Tir à l'arc au Centre de Pleine Nature de Torchamp (A partir de 8 ans)	<u>SORTIE :</u> Bowling/Piscine à Flers Départ de Passais : 9h Départ de Céaucé : 9h20 Retour à Céaucé : 17h Retour à Passais : 17h20 Prévoir maillot de bain, serviette et gel douche. Prévoir pique-nique	Matinée « Fais ce qu'il te plaît » : Jeux sportifs, jeux de société, activités manuelles, ... Après-midi « ciné pop-corn »

*Stage sportif du lundi 19 au mercredi 21 : Basket, Tchoukball et Tir à l'arc.

Places limitées pour la sortie Bowling/Piscine du jeudi 22 et pour les sessions équitation



Semaine 2 : Du lundi 26 au vendredi 30 octobre



Lundi 26	Mardi 27	Mercredi 28	Jeudi 29	Vendredi 30
Jeux sportifs collectifs au gymnase : Thèque, gamelle, etc.  Activités d'Halloween : Création d'une piñata ou « Tournois foot » multi-sites 	Equitation au Haras des Perchers (Priorité aux + de 7 ans) ou Tennis Activités manuelles: « Sorcières et compagnie »  ou jeux sportifs	Parcours du Warrior et jeux de société « Tournois de foot » multi-sites  ou activités d'Halloween 	Matinée « Fais ce qu'il te plaît »  Après-midi « ciné et pop-corn » 	<u>JOURNÉE DE L'HORREUR :</u> Journée spéciale Halloween Rencontre multi-sites : Jeux autour d'halloween Après-midi BOOM « Bal des Vampires » Viens déguisé ! 

Les groupes seront constitués selon l'âge de l'enfant.
Certaines activités sont susceptibles de changer selon les envies des enfants, du temps, du nombre d'inscrits et de l'évolution de la situation sanitaire.

Ma journée type au Centre ...



Arrivée libre des enfants de 9h à 10h
10h à 12h : Activités
12h à 13h30 : Repas (à fournir)
Arrivée libre des enfants de 13h30 à 14h
14h à 16h : Activités

Goûter fourni
Prévoir un repas
(possibilité de réchauffer sur place sauf en sortie)

TARIFS

3€ ou 4€ la demi-journée
5.50€ ou 6.50€ la journée
(tarif en fonction du quotient familial, merci de fournir les justificatifs)
Supplément de 3€ pour les déplacements

(Nous prenons les bons loisirs CAF et MSA et les chèques vacances ANCV
Si votre enfant ne peut pas pratiquer certaines activités sportives, informez l'équipe d'encadrement afin qu'elle s'organise)

Garderie gratuite

7h45 - 9h
(sur demande)
17h - 18h15

Ouverture du bureau :
Lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h
vendredi de 9h à 12h

Inscription 48h à l'avance

Contact:

6, Place du Marché
Passais la Conception
61350 Passais Villages
Téléphone 02.33.38.88.20 ou 06.56.74.08.72 (Chloé)
Mél: animationpassais@ccandainepassais.fr



INFOS POMPIERS



ATTENTION !

MONOXYDE DE CARBONE :

COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS ?

Dans le département du Loiret, en 2016, 51 personnes ont été intoxiquées de manière accidentelle par du monoxyde de carbone dont 41 conduites aux urgences (données ARS non consolidées). Une en est décédée et 20 ont été hospitalisées. Les intoxications dans l'habitat ont représenté 85 % des cas. Le monoxyde de carbone peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

LES BONS GESTES POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE :

- Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc. ;
- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, braseo, barbecue... pour vous chauffer ;
- N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, braseo) dans le logement ;
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : ne les installez pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave ;
- Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération ;
- Ne bouchiez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler dans votre logement (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.) ;
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

EN SAVOIR PLUS :

www.prevention-maison.fr - SANTÉ PUBLIQUE FRANCE
www.ars.centre-val-de-loire.sante.fr - AGENCE REGIONALE DE SANTÉ CENTRE VAL DE LOIRE

CRÉA'TIFF

SALON DE COIFFURE

AVEC DU TANN
RENDEZ-VOUS

DU MARDI AU VENDREDI
DE 9H00 À 12H00
DE 14H00 À 18H00

RUE D'AMBRIÈRES
61330 CÉAUCÉ
TÉL 02 33 38 94 11

CHARCUTERIE - BOUCHERIE TRAITEUR

Philippe et Laurence CREUSIER

Plusieurs PRIX d'Honneur
VEAU FERMIER DU LIMOUSIN
ÉLEVÉ SOUS LA MÈRE

11 rue de Domfront
61 CÉAUCÉ
Tél. : 02 33 38 32 34

Le Flash

Découvrez le magasin d'Élodie

FDJ PMU

Cadeaux
Bonnes années 2019 !
16, place du Collège - 61330 CÉAUCÉ
02.33.30.02.53

Seb TAXI

Toutes distances

Transport de malades assis sous conditions

Sébastien CORVÉE
Le Haut Mousset - 61330 CÉAUCÉ
02 33 38 08 61

Rencontre Handi Basket pour les pompiers de CEAUCE sdis 61

Jeudi 1er Octobre les pompiers de CEAUCE se sont initiés au handibasket en rencontrant le club des francs archers de LAVAL. Ils remercient toute l'équipe pour leur accueil, cette belle soirée aura été l'occasion de découvrir ce sport physique



mais aussi de créer une belle cohésion de groupe.

L'équipe des Francs Archers a souhaité équilibrer les équipes pour éviter une défaite aux Pompiers de Céaucé !



Le club recherche des bénévoles pour les aider chaque weekend de rencontre mais aussi des joueurs avec ou sans handicap . N'hésitez pas à contacter le club pour tous renseignements par le biais de leur site facebook « Laval Handibasket ».

Un City Park à CEAUCE



C'est un projet par l'ancienne équipe les travaux viennent de se terminer. Le city parc, aux couleurs éclatantes, est situé derrière la salle communale, sur un des deux terrains de tennis, l'autre ayant été rénové par la même occasion.

de 38 000 € lancé municipale et dont

Il consiste en un terrain multisport pour la pratique du basket, football, hand-ball, volley-ball, hockey et une piste d'athlétisme. Comme l'explique Michel Dargent, le maire, « **Le city parc est en libre-service, à partir de 3 ans, les enfants devant être accompagnés par un adulte. La municipalité compte sur la bonne tenue des utilisateurs, respectueux des installations et de leurs destinations.** » Le city parc est ouvert au public depuis le 1^{er} août.

L'Enigme du Bulletin

**Je suis en tête de file,
mais à bout de nerf...**

Qui suis-je ?

Réponse à la fin du Bul-

Devinette du Jour.com

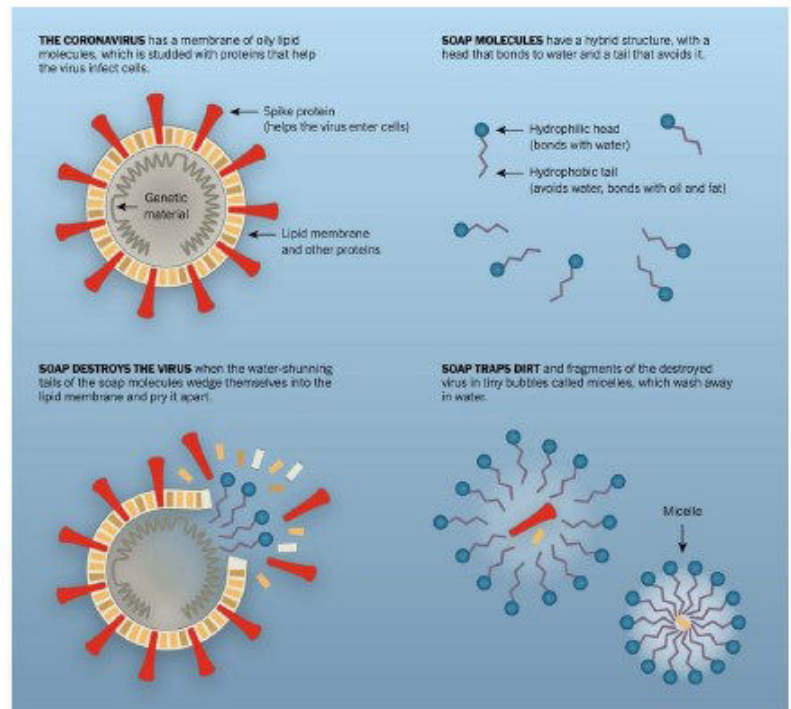
Un message de l'équipe médicale de Céaucé (Pharmacie - Cabinets IDE – Cabinet médical – Infirmière Asalée)

Les saisons propices aux transmissions virales arrivent... Comment faire pour se protéger des infections (rhinopharyngite, laryngite, angine, otite, gastro-entérite, infection à covid, grippe saisonnière,...) ??

Le lavage des mains :

Le virus n'est pas un organisme vivant mais une molécule de protéine recouverte d'une couche protectrice lipidique (une couche de graisse). Il est très fragile et a besoin d'infecter son hôte (nous) pour survivre. Les virus sont transmis de personnes à personnes via nos mains, nos postillons ou les surfaces souillées.

Le savon, avec sa mousse, dissout la graisse (comme lorsque l'on fait la vaisselle). C'est donc pour cela que se laver les mains est un « geste barrière ». Le savon détruit la couche lipidique du virus et disperse les protéines.



Viens te laver les mains avec ...



Quand se laver les mains :

- avant, pendant et après la préparation des repas et avant de manger ;
- avant et après avoir été aux toilettes ;
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué ;
- avant de toucher vos yeux ou votre bouche ;
- après avoir touché des ordures ;
- après être allé dans un endroit public, après avoir touché une surface fréquemment touchée par d'autres personnes (poignées de porte, caddies,...).

Comment se laver les mains :

- sous un filet d'eau courante ;
- avec du savon ;
- durant au moins 20 secondes ;
- rincer et sécher.

Mai 2008 à Mai 2011 - Révisé par : Anja C. - Chantaline B. - Florence W.C. - Marlene C. - Pils-Kant-Pallag-Pegibet - A. Nigam

ATTENTION, la désinfection au gel hydroalcoolique pour être efficace doit également suivre le schéma ci-dessus et durer au moins 20 secondes.

Le lavage de nez :

Nettoyer son nez de manière adéquate est le seul traitement permettant de raccourcir une infection des voies respiratoires supérieures (rhinopharyngite, laryngite, angine, otite, sinusite...).

Tout autre traitement (pastilles, sirops, spray...) améliore le confort mais ne combat pas la maladie. De plus, le mouchage simple (avec un mouchoir) ne suffit pas à soigner un encombrement nasal.

C'est pourquoi, le lavage de nez doit être votre premier réflexe en cas de rhume, toux, mal de gorge,... A lui seul, **il permet de venir à bout de 90% des infections virales pour TOUT LE MONDE !** Les nourrissons, les enfants mais aussi les adultes ! Et ce même si vous n'avez pas la sensation d'avoir le nez bouché.

Le lavage de nez est aussi un moyen très efficace pour **PREVENIR** les infections. Pratiqué une fois par jour, tous les jours, il vous permettra d'éviter la majorité des maladies.

Pour le nourrisson, il est essentiel car les voies respiratoires sont plus étroites. Les infections perturbent donc facilement la respiration.

Principes de base du lavage de nez :

- Utiliser des pipettes de liquides physiologiques ou un arrosoir nasal (les bombes sont contre-indiquées chez les enfants de moins de 2 ans et difficile d'utilisation pour les adultes) ;
- Utiliser du liquide physiologique à 38°. Pour le fabriquer: mélanger 1 cuillère à café de sel dans 500ml d'eau à 38°. Si vous utilisez des dosettes, réchauffez-les 30 secondes dans un bol d'eau chaude ;
- Se laver les mains avant et après !
- Pour être efficace, le liquide doit passer d'une narine à l'autre.



Pour les enfants de moins de 3 ans :



- Allongez votre bébé sur le côté en maintenant la tête sur le côté et légèrement en flexion (pour fermer les voies respiratoires et éviter le passage du liquide vers les bronches) ;
- Pour faciliter le maintien sur le côté, serrez votre bébé contre vous. Cela permettra aussi de le rassurer avec un contact direct ;
- Placez l'embout de la dosette à l'entrée de la narine la plus haute ;
- Appuyez sur la dosette pour envoyer le liquide dans la narine ;
- Essuyez son nez avec un mouchoir jetable ;
- Il est parfois nécessaire d'envoyer le liquide de plusieurs dosettes dans une même narine pour parvenir à dégager le nez ;
- Les mouches-bébé et autres dispositifs diminuent l'efficacité de la manœuvre.

Ceci est une manière simple pour apprendre aux enfants à se moucher efficacement. Cela leur permettra d'être en meilleure santé tout au long de leur vie.

Lorsque votre enfant a acquis le souffle du mouchage (vers l'âge de 3 ans) et pour les adultes, utilisez l'arrosoir nasal (différents modèles existent, demandez conseil à votre pharmacien).

Ceaucé-Randonneurs

Après l'interruption due à la pandémie, la reprise de nos activités a eu lieu le dimanche 20 septembre, lors des journées du patrimoine. La visite de Granville et une randonnée au départ de Saint-Pair-sur-Mer ont permis aux 19 participants de passer une agréable journée.

Les prochaines randonnées :

18 Octobre : Forêt d'Andaine, carrefour de l'Etoile.

15 novembre : Saint-Fraimbault-de-Prières

13 Décembre : La Baroche-sous-Lucé

17 Janvier 2021 : Torchamp et Assemblée Générale annuelle.



**Bientôt à
CEAUCE**

ACAPLA

2020—2021

Association Culture et Loisirs Au Pays d'Andaine



CLAVIER - ACCORDÉON

BATTERIE

PIANO

CARDIO

STRETCHING / RELAXATION

GUITARE - CHANT - BASSE

EVEIL MUSICAL - CHANT

FORMATION MUSICALE

AQUARELLE - DESSIN

TROMPETTE - TUBA

CLARINETTE - SAXOPHONE

LOISIRS CREATIFS

Nouveau



traversière

**12, rue Jean Moulin
Juvigny Sous Andaine
61140 JUVIGNY VAL
D'ANDAINE**

Hubert SIMON Artisan couvreur

Neuf et restauration

Couverture - Zinguerie
Isolation - Bardage
Ramonage - Démoussage



La Noirerie 61330 CEAUCE

Tél: 02 33 38 36 23



SARL CEAUCE AUTOMOBILES

Gérard LEFEBVRE
AGENT RENAULT

Réparation toutes marques
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Vente neuf et occasion
Dépannage - Remorquage

Tél 02.33.38.32.12

Fax 02.33.37.15.19

gerard.lefebvre.ceauce02@reseau.renault.fr
17Q, rue d'Ambrières 61330 CEAUCE



ALIMENTATION GENERALE

PRODUITS FRAIS

Fruits & Légumes

Gaz Butagaz et Primagaz

Livraison à domicile

Ouvert du Mardi au Samedi de 8h à 12h 30 et 14h 30 à 19h 30
Dimanche de 9h à 12h 30 **Fermé le Lundi**

LISTE DES ASSOCIATIONS DE CEAUCE

ADRESSE DES PRESIDENTS

- SOCIETE DE PECHE : Mr Yves DUFRENE « Les Portières » 6 1 3 3 0 C E A U C E
Tél : 02 33 37 30 01
- CLUB DE L'AMITIE (3^{ème} AGE) : Mme Annick CORVEE 3 rue de la Fontaine St Georges CEAUCE
Tél : 02.33.37.39.24
- UNION NATIONALE DES COMBATTANTS : Mr Michel DARGENT « La Corbière » 61330 CEAUCE
Tél : 02 50 75 01 40
- FAMILLES RURALES : Mme Lucie DELANGLE « Le Haut Mousset » 6 1 3 3 0 C E A U C E
et Mme NOEL « La Lugerie »
61330 CEAUCE
- ARTS ET JARDINS : M. Tony POUSSIER « La Bunoderie » 6 1 3 3 0 C E A U C E
Tél : 06 63 13 93 93
- CEAUCE VILLAGE LUMIERE : Thierry MORIN Rue du Vieux Poirier CEAUCE T. 1 0 2 3 3 3 7 7 1 7 9
et
Franck CHORIN Lotissement La Veillotièrre CEAUCE Tél 02 33 30 02 67
- COMITE DE JUMELAGE : Mr Jean-Claude POIRIER « 1 Impasse des Tilleuls » C E A U C E
Tél : 02 33 38 26 34
- CLUB OLYMPIQUE CEAUCE : Mr Bernard REBULARD Rue Fontaine St Georges CEAUCE Tél :
02 33 38 33 78
- CLUB CULTURE ET LOISIRS (qi gong, guitare, piano, histoire de C. auc.) : Mme Martine MES-
NAGE Place du Collège CEAUCE Tél : 02 33 38 89 65
(Batterie : ACLAPA Tél 02 33 37 50 85)
- CLUB PETANQUE : Mme Monique FOURMOND 2 Bis rue des Aunais CEAUCE Tél : 02 33 30 06 79
- ASSOCIATION RANDONNEURS : Mr Jean-Claude POIRIER « 1 impasse des Tilleuls » CEAUCE
Tél : 02 33 38 26 34
- CEAUCE ENERGY : Mme GAYDON « La Poulardièrre » 61350 SAINT FRAIMBAULT
Tél : 02 50 45 03 89
- SPORTS DETENTE : Mr Mickaël DELAUNEY « 33 rue du Mont Margantin » 6 1 3 3 0
CEAUCE
Tél : 02 33 38 37 12
- Association Parents d'Elèves du Collège René GOSCINNY : Mr Didier BERTON
- Association Parents d'Elèves de l'Ecole Jeanne d'Arc : Mme Lucie DELANGLE « Le Haut Mous-
set » 61330 CEAUCE et l'OGEC : Mme Elodie CORVEE « Le Haut MOUSSET » CEAUCE Tél :
02 33 38 44 69
- Association Parents d'Elèves de l'Ecole Lancelot du Lac : Mme BOITTIN « La Smonnerie »
61330 CEAUCE Tél : 02 33 65 47 03 Mr Anthony FORGET 1- La Fenouillèrre 61330 CEAUCE
- CLUB BADMINTON : Mr Guillaume BOULEAU « Coudray » 6 1 3 3 0 L A B A R O H E
SOUS LUCE
TEL 02 33 37 27 22
- UCAL Mme Stéphanie GAUMONT (Stéphanie Coiffure) et Mme Laurence CREUSIER (charcuterie
Creusier)



ETAT CIVIL
 NAISSANCE :
 Léo MARCHAND
 Emilyana GODEY BAYEUX



MARIAGES :
 Jérémy VAUDELLE et Amandine
 LEMAIRE
 Alex LAMUSSE-FERMIN et Maurine BERMOND

DECES :
 Liliane LETALLEC épouse FERARD
 Alain GUILLOT
 Didier LE MEE

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI: 9h-12h
 MARDI: 9h-12h
 MERCREDI: 9h-12h
 JEUDI: 9h-12h / 14h-16h
 VENDREDI: 9h-12h / 14h-16h
 SAMEDI: 9h-12h

La mairie recherche un gadage !!!

Contactez la mairie de CEAUCE au
 0233383119 si vous en vendez un. Merci



AVIS DE LA MAIRIE

* A LOUER et LIBRE DE SUITE
 - 1 meublé, de type T1
 • 1 appartement de type T2, 1^{er} étage

Renseignez-vous à la mairie de CEAUCE au
 0233383119.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE

Tél : 02 33 14 05 52

Mercredi : 16 h 00 – 18 h 00
 Jeudi : 10 h 30 – 12 h 30
 Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 33 14 05 52
 Du lundi au vendredi : 10 h 30- 12 h 30 et 14 h – 15 h
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE 2004 doivent
 se faire recenser en mairie avant le 31 octobre 2020.
 Pensez à apporter le livret de famille.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

La période hivernale est commencée à partir du 01 oc-
 tobre et jusqu'au 31 mars 2021.
 Responsable : Patrick MISERAY au 06 18 78 21 21

LUNDI ET MERCREDI : 14h – 16h45
 JEUDI : 10h – 11h45
 VENDREDI : 14h – 16h45
 SAMEDI : 9 h -11 h 45 et 14 h – 16h45

Nos amis les chiens et les chats...

Quelques recommandations pour que nos compagnons à quatre
 pattes ne deviennent pas insupportables à notre environnement.
 Assurons nous que les clôtures de notre domicile ne leur per-
 mettent pas de sortir non accompagnés au risque de provo-
 quer des nuisances, voire un accident.
 Pour la promenade, munissons nous d'un petit sac pour y ra-
 masser leurs déjections et les mettre à la poubelle ; en cas
 d'oubli, des distributeurs sont à disposition dans différents
 points du bourg.
 Les chats étant particulièrement prolifiques, pensons à les faire
 stériliser si nous ne sommes pas certains de pouvoir les
 garder chez nous.
 Vivons en harmonie les uns avec les autres, le plaisir des uns ne
 devant pas altérer le plaisir de tous.
 peut-être verbaliser si le comportement de quelques-uns perdure.

Réponse de l'Enigme

Le F (File -NerF)

